

tude considérable de mouchérons et d'insectes appelés *bardanes* ; l'année 1486 fut sèche et improductive (7).

Le seigneur de Chazay vint généreusement au secours des pauvres manants, ses vassaux, et pour que ses ressources fussent plus abondantes, il rétablit avec une grande sagesse l'ordre dans les finances du monastère. Beaucoup de prieurs, par suite des bouleversements précédents, ne donnaient plus les rentes convenues. Il réunit en un chapitre général tous ces hauts dignitaires et exigea les redevances en leur entier, 1485 (8). Le couvent retrouva les revenus nécessaires à l'entretien de ses nombreuses seigneuries, grâce à l'énergique initiative de l'abbé du Terrail, qui fit également intenter une action contre les habitants de Chazay et de Marcilly, qui cherchaient à se soustraire aux obligations du vassal envers son seigneur (9).

Ce fut aussi pour créer des ressources aux nombreux malheureux de la contrée qu'il entreprit la construction de son palais abbatial à Chazay. Sur l'emplacement du prieuré, qui fut supprimé et dont les moines furent transportés au couvent d'Ainay, il traça cette belle demeure, qui fut divisée en deux corps de bâtiments. L'un au nord, qui a conservé jusqu'à nos jours l'ancienne salle du chapitre (maison Péchet), fut affecté au logement de l'archevêque de Lyon, qui jusqu'à cette époque avait eu sa maison dans la ville.

C'était alors l'illustre archevêque Charles de Bourbon, qui, nommé en 1446 à l'âge de onze ans, ne fit son entrée à Lyon qu'en 1466 et ne fut sacré qu'en 1470. Il venait de

(7) B. Maillard, p. 31 et 35.

(8) Arch. du Rhône. Ainay. 2^e arm., vol. 41, chart. 8, fol. 399.

(9) Arch. du Rhône. Ainay. H. 4280, chart. 36.